

# “BÉTONS

CARTHAGE CEMENT MET À VOTRE DISPOSITION SES DEUX CENTRALES À BÉTON ET SON PARC DE CAMIONS MALAXEURS ET DE POMPES POUR VOUS SERVIR 24/24.



## LES BÉTONS A COMPOSITIONS PRESCRITES : BCP

### 1. GENERALITES

■ Un BCP, béton à composition prescrite, est un béton pour lequel la composition et les constituants à utiliser sont spécifiés au producteur par le prescripteur qui se porte responsable de la conformité des ces prescriptions conformément à la NT21.195.

Le producteur se charge de fournir un béton respectant la composition préalablement prescrite.

■ Les contrôles sur les performances atteintes ne sont pas de la responsabilité du producteur. Ils incombent au prescripteur ou à l'utilisateur.

### 2. SPECIFICATIONS DE BASE

Les spécifications de base des BCP comprennent:

- a. Exigences de conformité à la NT 21.195 ;
- b. Dosage en ciment ;
- c. Type et classe de résistance du ciment ;
- d. Rapport E eff /Liant équivalent ou consistance ;
- e. Type et catégorie des granulats et leur teneur maximale en chlorures ;
- f. Type et qualité des adjuvants.

D'autres données complémentaires sont à prendre en considération, en cas échéant

- g. Origine des constituants ;
- h. Exigences complémentaires pour les granulats (limitation du fuseau granulaire).
- i. Exigences concernant la température du béton frais à la livraison.
- j. Autres exigences techniques.

### 3. EXIGENCES RELATIVES A LA CLASSE DE CONSISTANCE

Pour l'ensemble des classes de consistance définies par la NT 21.195,

CLASSE DE CONSISTANCE					
Classe de consistance	S1	S2	S3	S4	S5
Affaissement (en mm)	10 – 40	50 – 90	100 – 150	160 – 210	≥ 220

NB. Notre SMQ est certifié ISO 9001:2008 et nos produits sont certifiés selon le référentiel NT 21.195:2002

# “ BÉTONS

CARTHAGE CEMENT MET À VOTRE DISPOSITION SES DEUX CENTRALES À BÉTON ET SON PARC DE CAMIONS MALAXEURS ET DE POMPES POUR VOUS SERVIR 24/24.

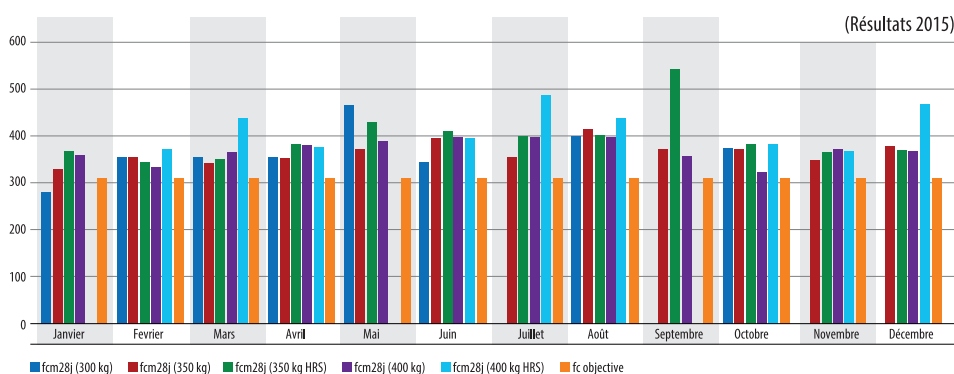


Les bétons à compositions prescrites sont définis comme suit :

PRODUITS A COMPOSITION PRESCRITE					
DOSAGE EN CIMENT	TYPE DU CIMENT	Dmax (mm)	E/C	G/S	ADJUVANT
150	CEM I 42,5 CEM I 42,5 HRS	20 12 8	1.07	2.0	EXEMPT
200	CEM I 42,5 CEM I 42,5 HRS	20 12 8	0.8	1.6	EXEMPT
250	CEM I 42,5 CEM I 42,5 HRS	20 12 8	0.7	1.6	EXEMPT
300	CEM I 42,5 CEM I 42,5 HRS	20 12 8	0.55	1.55	EXEMPT
			0.5	1.7	PLASTIFIANT
350	CEM I 42,5 CEM I 42,5 HRS	20 12 8	0.55	1.8	EXEMPT
			0.5	1.8	PLASTIFIANT
400	CEM I 42,5 CEM I 42,5 HRS	20 12 8	0.4	1.8	SUPERPLASTIFIANT

#### 4. CONTROLES ET CONFORMITE

La conformité de la composition du béton est évaluée par des méthodes d'essai et suivant des limites de conformité satisfaisant l'utilisateur et le producteur, tout en respectant la norme en vigueur la NT 21.195.



Evaluation de la conformité des BCP durant l'exercice de 2015 (Production continue)

NB. Notre SMQ est certifié ISO 9001:2008 et nos produits sont certifiés selon le référentiel NT 21.195:2002